

Islam à l'école

«Interdire l'abaya illustre le dilemme politique français»

La longue robe traditionnelle de certains pays arabes ne sera plus tolérée dès cette rentrée en France. Près de vingt ans après l'interdiction du voile, la tension demeure.

Andrés Allemand Smaller

Après l'interdiction du hijab, la prohibition de l'abaya. Le ministre français de l'Éducation nationale Gabriel Attal l'a annoncé dimanche soir: le port de la longue robe traditionnelle issue de certains pays musulmans sera bannie des établissements scolaires. Au nom de la laïcité bien sûr. Cela concerne aussi le «kamis», version masculine de cette tenue servant de marqueur identitaire islamique parmi les élèves de l'Hexagone.

Plus de 150 établissements font face à ce phénomène, selon une note des services de l'État consultée par le quotidien «Le Figaro». Dans certains établissements, cela concerne plus de 30 filles à la fois. Or, selon la loi du 15 mars 2004, «dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit». En somme, quand «vous rentrez dans une salle de classe, vous ne devez pas être capables d'identifier la religion des élèves en les regardant», martèle Gabriel Attal.

«Épidémie de tenues islamiques»

Pour le ministre, la situation est claire: le port d'une abaya ou d'un Kamis est «un geste religieux, visant à tester la résistance de la République sur le sanctuaire laïque que doit constituer l'école». Il estime que «l'école est mise à l'épreuve par ces nouveaux phénomènes, face aux coups de boutoir, face aux attaques, face aux tentatives de déstabilisation». Il promet de former «aux enjeux de la laïcité» les 14'000 membres de personnel en direction d'ici à la fin de l'année, puis 300'000 enseignants par an jusqu'en 2025.

Ces annonces percutantes soulagent les syndicats d'enseignants, qui demandaient des consignes claires. Elles satisfont



Le ministre français de l'Éducation nationale Gabriel Attal a annoncé dimanche soir sur TF1 l'interdiction des abayas dans les écoles publiques. CAPTURE D'ÉCRAN TF1

«C'est un geste religieux, visant à tester la résistance de la République sur le sanctuaire laïque que doit constituer l'École.»

Gabriel Attal, ministre français de l'Éducation nationale

«Voilà une nouvelle absurde guerre de religion entièrement artificielle à propos d'un habit féminin.»

Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise

la droite, qui réclamait des actes face à une «épidémie de tenues islamiques» diagnostiquée dès juin 2022 par le quotidien «L'Opinion». Un phénomène jugé particulièrement inquiétant suite à l'assassinat en 2020 du professeur Samuel Paty pour avoir montré à ses élèves les caricatures du Prophète publiées par «Charlie Hebdo».

Mais une partie de la gauche s'insurge. Jean-Luc Mélenchon,

leader de La France insoumise, dénonce sur son compte X «une nouvelle absurde guerre de religion entièrement artificielle à propos d'un habit féminin». Quant au Conseil français du culte musulman, il réaffirme «que dans la tradition musulmane [...] un vêtement quel qu'il soit n'est pas un signe religieux en soi».

Mode venue du Maghreb

Que faut-il en penser? «À mes yeux, tout ce qui permet de protéger les filles d'influences misogynes est important», estime Badia El Koutit, fondatrice et directrice de l'Association pour la promotion des droits de l'homme (APDH) à Genève. Elle se dit clairement favorable à l'interdiction des signes religieux à l'école. «Mais sans accompagnement de ces jeunes filles, sans médiatrices interculturelles capables de leur parler d'émancipation et de leur faire connaître leurs droits et devoirs, cela risque au contraire de les pousser à négliger l'école.»

Le port de l'abaya, note-t-elle, est une mode venue du Maghreb, où cette tenue ne constitue pas en soi un marqueur religieux. Mais dans l'Hexagone, elle a pris une autre signification. «Ce qui se passe en France est grave. C'est la responsabilité de la France de ne pas avoir su gérer sa migration dès le début et d'avoir concentré les migrants dans des quartiers hors des villes, sans programme d'intégration. On voit le résultat.»

Pour le professeur Amir Dziri, qui dirige le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg, la décision française illustre le dilemme politique. «Plus on interdit de vêtements, plus on met en doute la promesse de l'État de garantir la liberté individuelle des citoyens. La pression légale engendre la capitulation ou la résistance, mais pas la prise de conscience des valeurs qu'on entend défendre cette loi.»

Pas interdit en Suisse Qu'en est-il en Suisse? Le port du voile étant autorisé à l'école, l'abaya ne semble pas inquiéter les autorités. Dans le canton de Vaud, «il n'y a pas de problématique abaya dans les lieux de formation», constate Julien Schekter, porte-parole du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF). Le Canton ignore si le port de ce vêtement est en augmentation, vu qu'il ne les comptabilise pas.

Même constat à Genève. Pour Pierre-Antoine Preti, chargé de la communication du Département de l'Instruction publique (DIP), il n'y a pas de signaux montrant une tendance au port de l'abaya dans les établissements du canton. «J'ignore s'il y a des élèves qui portent ce vêtement. Nous ne savons même pas combien d'élèves portent le voile.» Selon la circulaire sur la laïcité à l'école du Canton de Genève, «il n'y a pas de devoir de neutralité confessionnelle pour les écoliers et les écolières».

Il a dit

«La France ne doit avoir ni paternalisme ni faiblesse, parce que sinon on n'est plus nulle part.»

Emmanuel Macron, à propos du Sahel, face à une «épidémie de putschs»



KEYSTONE



Suisse

Les pistes de l'aéroport de Zurich seront allongées

Débat houleux L'allongement des pistes a été accepté par un score serré lundi au Grand Conseil. Les opposants ont mis en doute l'argument de la sécurité et annoncent un référendum.

Le parlement zurichois a approuvé lundi l'allongement de deux pistes de l'aéroport de Zurich. L'objectif est d'améliorer la sécurité et la stabilité des opérations aériennes. La gauche va très certainement lancer le référendum et les citoyens zurichois auront le dernier mot.

L'allongement a été accepté par 87 voix contre 83 et deux abstentions. Le PLR, l'UDC, Le Centre et le PEV ont soutenu le projet alors que les Verts, les Vert'libéraux, le PS et la Liste alternative s'y sont opposés. Le parlement a rejeté deux propositions de renvoi du dossier déposées par le PS et les Vert'libéraux, par 115 voix contre 61 et par 94 voix contre 82. La décision du Grand Conseil est soumise au référendum facultatif. Le PS, les Verts et la Liste alternative ont annoncé durant le débat qu'ils lanceraient le référendum en cas de oui.

Le débat a surtout porté sur la question de savoir si l'allongement des deux pistes servirait à augmenter le nombre de mouve-

ments aériens ou s'il s'agissait avant tout d'une question de sécurité et de stabilité des opérations aériennes. Les opposants ont mis en doute l'argument de la sécurité. Ils estiment qu'avec l'allongement, l'Aéroport veut créer les conditions nécessaires à une croissance future.

La capacité de l'aéroport ne sera pas augmentée avec l'allongement des pistes, affirment l'Aéroport et le gouvernement zurichois. Pour la directrice du Département de l'économie Carmen Walker Späh, l'allongement des pistes permettra de diminuer les retards, réduisant ainsi les nuisances sonores pendant la nuit, ce qui profitera à la population.

Échanges parfois musclés

Le débat a donné lieu à des échanges parfois musclés. Un député UDC a critiqué l'attitude des opposants qualifiés de «secte verte de fin du monde». Des élus opposés à l'allongement des pistes ont évoqué des «spots-de-venir» que des élus bourgeois auraient reçus de l'Aéroport sous la forme de dons aux partis.

Le projet prévoit d'allonger la piste 28 de 400 mètres en direction de l'ouest et la piste 32 de 280 mètres en direction du nord. L'exploitation actuelle est considérée comme complexe, notamment parce que des pistes se croisent. **ATS**

Les pluies persistantes inondent une zone du Rhin

Intempéries À l'embouchure du lac de Constance, le fleuve n'atteint un tel niveau d'eau qu'une fois tous les vingt ans. Des dégâts sont signalés dans les Grisons.

Le Rhin, grossi par les précipitations de ces derniers jours, a débordé lundi entre Diepoldsau et le lac de Constance. Partiellement inondée, la région ne déplore pour l'instant aucun dégât, contrairement aux Grisons, où les pluies sollicitent les pompiers.

Les abords du Rhin sont fermés entre Kriessern (SG) et l'embouchure du lac de Constance. Sur ce tronçon, le Rhin a un niveau d'eau qui ne se produit qu'une fois tous les vingt ans environ, selon Ralph Dietsche, porte-parole de la régulation internationale du Rhin. Le niveau du Rhin a également grossi plus en amont, à Domat-Ems (GR), précise SRF Meteo. Il se situait lundi matin au niveau d'alerte 3 sur 5, soit un danger important.

Le pic de la crue était attendu dans l'après-midi, selon le porte-parole. Le maximum était initialement prévu vers 20 heures. Selon les calculs, il y aurait jusqu'à 2400 m³ d'eau par seconde à Die-

poldsau. Le lit du Rhin continuera donc à être fortement inondé. Des chambres de terrain, soit des espaces entre le fleuve et les digues extérieures, sont prévues pour absorber les situations de crue.

En raison des très grandes quantités d'eau, la protection civile a été convoquée pour effectuer des contrôles sur les digues extérieures, explique Ralph Dietsche. Il s'agit maintenant d'identifier rapidement les événements points faibles afin de pouvoir prendre des mesures. Selon le porte-parole, jusqu'à présent, les zones habitées n'ont pas été touchées par la crue du Rhin et aucun dégât n'a été enregistré.



Dans la vallée du Rhin, les masses d'eau inondent les terres situées entre les barrages. Ici à Diepoldsau ce lundi. KEYSTONE

Cafés-restaurants suisses

«Payer les serveurs 10'000 francs par mois? Impossible ici»

Les rémunérations vertigineuses pratiquées par une chaîne de restauration zurichoise seraient une gageure côté romand, selon la branche.

Joel Espi

Quelque 16'500 francs bruts en un mois, sans les pourboires. C'est le salaire mirobolant touché en juin par le serveur d'un restaurant zurichois. Comme le rapportait dimanche la «NZZ», l'employé travaille pour une chaîne de restaurants dont certains employés touchent désormais entre 8000 et 12'000 francs par mois, toute l'année.

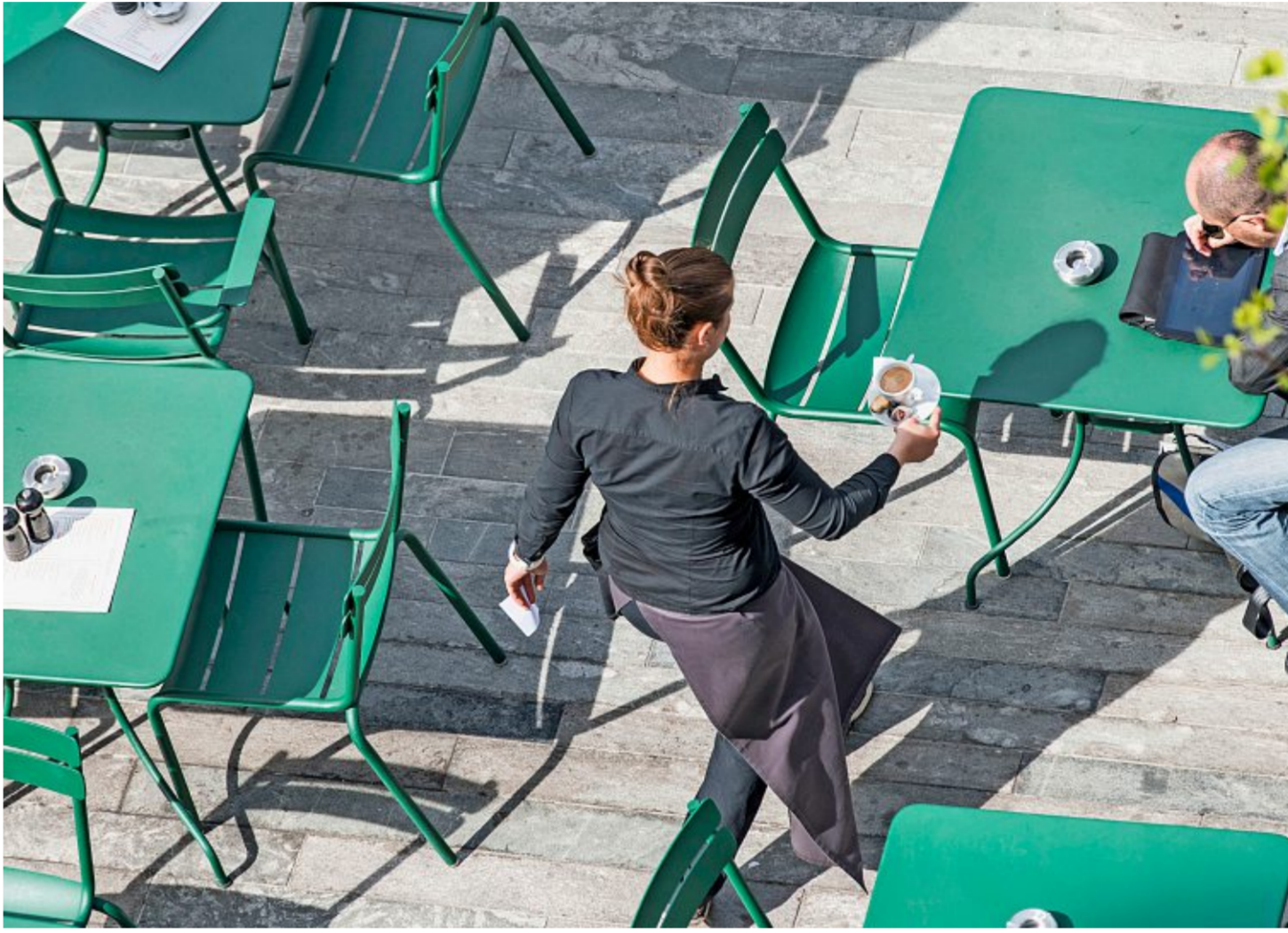
Michel Péclard, un patron allemandique qui dirige 16 établissements chics à Zurich, a introduit un système très rémunérateur, et indexé aux bénéfices de ses établissements, alors qu'en Suisse, le salaire mensuel minimum avec un CFC pour l'hôtellerie-restauration est de 4370 francs brut.

Les serveurs qui le désirent partent d'une rémunération de base, qui correspond au minimum fixé en Suisse par la convention collective de travail, en l'occurrence 3750 francs par mois. À cela viennent s'ajouter 7 ou 8% du chiffre d'affaires réalisé par l'employé, en fonction de l'accord conclu entre lui et l'établissement. Total, 6000 francs de prime mensuelle en moyenne.

Payés à la commission

Pour être sûrs de toucher ce paco- tèle, les serveurs et les serveuses zurichois qui ont choisi cette option - ils sont entre 30 et 40 pour le groupe Pumpstation Gastro, indique la «NZZ» - ont en parallèle développé leurs techniques de vente. «Si quatre hommes commandent une bouteille de vin, le serveur leur propose un magnum», explique le chef d'entreprise au journal dominical.

Résultat: ce «upselling», qui consiste donc à encourager les clients à consommer plus longtemps ou plus cher, a fait exploser les bénéfices des restaurants de la



Un restaurateur zurichois aurait-il trouvé un moyen de rémunérer beaucoup plus les serveurs et les serveuses en Suisse? KEYSTONE

«Si les clients acceptaient de payer 8 francs leur café, cela serait peut-être possible.»

Gilles Meystre, responsable de GastroSuisse pour la Suisse romande

chaîne. Ces nouvelles recettes ont ainsi permis de compenser cette hausse vertigineuse des salaires, affirme le patron comblé.

En Suisse romande, l'histoire a déjà fait le tour de la profession. Et en premier lieu, les restaurateurs ont sorti leur calculatrice. «Un bonus de 10'000 francs correspond à un chiffre d'affaires mensuel de 125'000 francs. Si vous multipliez par le nombre d'employés, cela me paraît impossible à réaliser», commente Gilles Meystre.

Comme les autres acteurs du milieu, le responsable de GastroSuisse pour la Suisse romande ne voit pas de lieu où de tels bénéfices pourraient être faits sur l'arc lémanique, ou ailleurs en Romandie. À Zurich, les tarifs dans les établissements courus atteignent d'autres sphères... «Si les clients acceptaient de payer 8 francs leur café, cela serait peut-être possible», lance Gilles Meystre.

Soigner ses employés

L'initiative de la chaîne zurichoise jette surtout un pavé dans la mare, à l'heure où le recrutement se fait de plus en plus difficile dans la profession, et que des établissements vont jusqu'à réduire leurs horaires, faute de personnel. Un système de primes serait-il la panacée? Le syndicat Unia en doute et parle d'un «report du risque entrepreneurial sur l'employé», explique sa porte-parole, Virginie Pilault. Seule vraie solution, selon elle, la hausse des salaires.

Le milieu y a consenti, et pas plus tard qu'en 2022 avec des revenus minimums revalorisés pour la profession, réplique Gilles Meystre. C'est ce que dit également le président de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève, Laurent Terlinchamp. Pour ce restaurateur, entre la convention collective de travail (CCT), les salaires supérieurs à la moyenne nationale dans la branche à Genève, ou encore le treizième mois, difficile de faire plus d'efforts.

Quant à la rémunération en fonction du chiffre d'affaires, Laurent Terlinchamp évoque un «buzz» à la zurichoise. Mais ajoute: «Pourquoi pas», si l'entreprise en prend l'initiative. Avec un salaire minimum qui correspond à la CCT, «les restaurateurs sont libres d'adopter un tel système».

Abandonné en 1974 alors qu'il était la norme, ce salaire fluctuant pourrait-il faire son retour? Dans la «NZZ am Sonntag», Michel Péclard assure en tout cas avoir résolu d'un coup le problème du manque de

personnel qui se fait sentir dans toute la branche et, comme l'explique Unia, s'est accentué durant la pandémie. «Certains ont déjà signé pour l'année prochaine», confie-t-il à la «NZZ». Pas de quoi impressionner le syndicat, qui réclame que tous les salaires soient alignés aux montants minimums existants dans certains cantons.

L'autre avantage est que certains employés profitent de cette rémunération, qui dépend donc du nombre de clients, pour travailler dans les périodes de forte affluence, soit les soirs et les week-ends. Des horaires de plus en plus boudés par la génération Z, celle des 25-40 ans, qui «souhaite plus de reconnaissance au travail» et supporte de moins en moins la précarité, admet de son côté Gilles Meystre.

Des aménagements sont déjà en cours pour y répondre. «On a par exemple tendance à diminuer les horaires coupés, ou à assurer aux employés un certain nombre de week-ends de libre», souligne le président de GastroVaud.

Montagne

Des cols fermés à cause de la neige

Les cols alpins de la Furka, du Susten, du Grimsel et du Nufenen ont été fermés lundi en raison des fortes précipitations de ces derniers jours. La situation sera réévaluée ce mardi matin. La limite des chutes de neige, descendue à 2000 mètres, a des répercussions sur le trafic, a indiqué lundi la Direction des travaux publics du canton d'Uri dans un communiqué. L'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse) a émis une alerte de niveau 4 pour les intempéries dans les cantons d'Obwald, de Schwyz, d'Uri et des Grisons. **ATS**

Un alpiniste perd la vie

Accident Un alpiniste autrichien de 30 ans, domicilié en Suisse, a perdu la vie vendredi 11 août au Täschnhorn. Le malheureux a fait une chute d'environ 200 mètres alors qu'il redescendait du sommet qu'il culmine à 4491 mètres d'altitude. **ATS**

Accident sur le Portjengrat

Sion Un accident de montagne sur le Portjengrat, aussi connu sous le nom de Pizzo d'Andolla, a coûté la vie à un alpiniste. Son compagnon de cordée a été grièvement blessé. Samedi 12 août vers 7h30, deux alpinistes en-cordés gravissaient le sommet qui culmine à 3656 mètres d'altitude lorsqu'ils ont fait une chute d'environ 50 mètres dans un terrain escarpé, a indiqué lundi la police cantonale valaisanne dans un communiqué. **ATS**

Glaciers



«En Suisse, la majorité des glaciers auront disparu d'ici à 2050.» Le constat de Daniel Farinotti, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), est alarmant. Selon les mesures effectuées, 6% du volume de glace ont disparu en Suisse durant l'été 2022. Sur le glacier du Rhône (photo), les stigmates des récentes chaleurs sont déjà visibles. **ATS**

Et si la Confédération effaçait les ardoises des ménages surendettés?

Appel lancé Des milliers de personnes frappent à la porte de Dettes Conseils Suisse. La faillite soutient une révision du système envisagé sous la Coupole.

L'endettement guette toujours autant la population suisse. Les nouvelles statistiques de Dettes Conseils Suisse (DCS), révélées devant la presse ce lundi à Lausanne, témoignent de la persistance de ce «problème social largement sous-estimé».

En 2021, l'endettement médian des quelque 5000 personnes venues toquer à la porte de l'association s'élevait à 41'500 francs. Une année plus tard, il n'a que légèrement

monté pour atteindre 37'370 francs.

Contrairement aux idées reçues, la spirale de l'endettement ne serait le plus souvent pas provoquée par un enchaînement de mauvais choix personnels, mais par des problèmes de santé (31%), une séparation (27%) ou encore la perte de son emploi (27%). Dépendance aux jeux ou achats compulsifs ne représentent chacun que 7% des cas. Comme en 2021, ce sont principalement les impôts (76%) et les primes d'assurance maladie (59%) qui restent impayés.

Membre du comité de DCS et assistante sociale spécialisée dans l'assainissement des finances, Nancy Barras-Gaëlle s'inquiète du créancier mastodonte qu'est en train de devenir l'Etat,

qui «pèse» entre 54% de toutes les dettes de ménage en quête de conseils: «Au contraire du secteur privé, les dettes fiscales aug-



Céline Vara, conseillère aux États (Les Verts/NE)

mentent massivement avec le temps. Et comme en cas de saisie, les impôts courants ne sont pas pris en compte dans le minimum vital, la spirale s'emballer: les personnes concernées s'enfoncent dans l'endettement sans perspective de pouvoir s'en sortir de leur vivant, ce qui a de lourdes conséquences sur leur santé mentale.

De l'autre côté, de nombreuses dettes, parce qu'elles ne pourront jamais être remboursées, «n'ont plus qu'une valeur virtuelle pour les cantons», insiste DCS. La situation est donc jugée «très insatisfaisante». Le rapport conclut à la nécessité de réviser le système afin de permettre, sous certaines conditions, de nettoyer les ardoises des ménages qui ne sortent plus la tête de l'eau.

Le Conseil fédéral devrait justement revoir la procédure dans le sens d'une «libération des dettes restantes» d'ici à la fin de l'année 2024. «Pour l'heure, le projet n'est rejeté que par l'UDC et par les personnes et organisations qui ont un pied dans le secteur du crédit et du recouvrement», précise Pascal Pfister, secrétaire général DCS. Les discus-

sions de détail se tiendront après les élections d'octobre, dans un parlement aux rapports de force encore incertains.

«Boost» pour l'économie

Céline Vara (Verts/NE), présidente de DCS, est elle aussi convaincue par les bénéfices de cette amnistie. «La tendance est plutôt positive pour le moment, mais on s'attend à un combat acharné jusqu'à la dernière minute», pronostique la conseillère aux États. Si acceptée, cette «impact énorme pour les débiteurs comme pour les créanciers». Passer un coup d'éponge sur les dettes restantes serait un coup de fouet pour l'économie suisse, «car cela permet aux débiteurs de redevenir des consommateurs ac-

tifs. Et c'est une femme de gauche qui vous le dit»

Garder les personnes surendettées à flot permettrait aussi d'éclaircir l'avenir de leurs enfants, eux qui héritent encore trop souvent de l'insolvabilité de leurs parents. «Les mesures de suppression de dettes ont déjà fait leurs preuves à l'étranger, pour-suit Céline Vara. On s'attendrait à ce que des gens comme un «cadeau» à des gens qui ont «tout fait faux», mais il n'en est rien! On cherche souvent à isoler des causes, mais la réalité est que tout augmente, sauf les salaires. Même certaines familles qui travaillent à plein temps ne s'en sortent plus...» Cela n'a aucun sens de les saisir *ad vitam aeternam* sans leur offrir de nouveau départ. **Thibault Nieuwe Weme**

